

# En Hauts-de-France, la baisse des naissances et des décès se poursuit en 2023

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 24 octobre 2023, 12:00

Entre le 1er janvier et le 31 août 2023, avec une baisse des naissances de -6,1 % par rapport à la même période en 2022, la région Hauts-de-France enregistre un recul plus faible qu'à l'échelle nationale (-7,5 % pour la France métropolitaine). Ce repli des naissances s'observe pour tous les départements de la région et, en particulier, dans l'Oise (-8,3%) et le Pas-de-Calais (-7,9%).

Entre le 1er janvier et le 31 août 2023, la région Hauts-de-France enregistre 4,8 % de décès de moins qu'en 2022 à la même période. La baisse de la mortalité est moins rapide qu'en France métropolitaine (-5,6 %). Elle retrouve peu à peu son niveau d'avant crise sanitaire (+ 1,1 % par rapport à 2019). Le Pas-de-Calais est le département où le nombre de décès recule le plus dans la région (- 6,1 %).

## Les Hauts-de-France, 2<sup>e</sup> région la moins touchée par le recul des naissances après l'Île-de-France

Entre le 1er janvier et le 31 août 2023, 40 259 bébés sont nés dans les Hauts-de-France, soit 2 623 de moins qu'à la même période en 2022 (-6,1 %). Cette baisse est moins importante que l'évolution nationale (-7,5 %).

Si le repli de la natalité se confirme partout en France métropolitaine, la région est la deuxième région la moins concernée derrière l'Île-de-France (-5,8 %). Les régions les plus touchées sont les suivantes : Nouvelle Aquitaine (-9,1 %), Corse (-8,9 %), Normandie et Auvergne Rhône-Alpes (-8,8 %) ainsi que l'Occitanie (-8,7 %).

## Le nombre de naissances baisse partout en Hauts-de-France

En Hauts-de-France, les plus fortes baisses se constatent dans l'Oise (-8,3 % comparativement à la même période en 2022) et le Pas-de-Calais (-7,8 %). L'Aisne (-5,1 %), le Nord (-4,9 %) et la Somme (-4,4 %) se positionnent en revanche sous la tendance nationale.

Figure 1 : Nombre de naissances dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

### Ensemble des naissances (1) : cumul des naissances du 1er janvier au 31 août

	Année 2023	Année 2022	Évolution entre 2022 et 2023 (en %)
Aisne	3379	3561	-5,10 %
Nord	18283	19228	-4,90 %
Oise	5669	6179	-8,30 %
Pas-de-Calais	9171	9945	-7,80 %
Somme	3470	3630	-4,40 %
Hauts-de-France	40259	42882	-6,10 %
France métropolitaine	424992	459403	-7,50 %

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil provisoires 2023 et définitives 2022

(1) Ensemble des naissances, transmises par voie dématérialisée par les mairies, aux directions régionales de l'Insee

## Un nombre de décès qui se rapproche de son niveau d'avant la crise sanitaire

Entre le 1er janvier et le 31 août 2023, la région Hauts-de-France a enregistré 37 387 décès, toutes causes confondues, soit -4,8 % par rapport à la même période de 2022. Le recul de la mortalité y est un peu moins rapide qu'en France métropolitaine (-5,6 %). Le nombre de décès revient progressivement à un niveau proche de celui d'avant crise sanitaire (+ 1,1 % par rapport à 2019 en Hauts-de-France).

Toutes les régions métropolitaines observent une diminution de la mortalité entre le 1er janvier et le 31 août 2023 comparativement à la même période en 2022. Les baisses les plus marquées sont enregistrées en Corse (-9,3 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (-7,3 %) et Occitanie (-6,7 %).

## Très forte baisse des décès au cours de l'été, épargné par les épisodes de canicule

Entre le 1er février et le 30 avril, les décès en Hauts-de-France ont significativement reculé (-8,4 % par rapport à la même période en 2022), pour augmenter légèrement entre le 1er mai et le 30 juin (+3,5 %). En l'absence de période de canicule, contrairement à l'année 2022, les plus fortes baisses des décès ont été observées entre le 1er juillet et le 31 août 2023 (-13,4 % en juillet et -8 % en août selon les données provisoires).

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr

## Plus forte baisse de la mortalité dans le Pas-de-Calais

Le Pas-de-Calais est le département qui enregistre le plus fort repli des décès (-6,1 %). En revanche, les baisses les plus faibles s'observent dans la Somme (-3,5 %) et dans l'Oise (-1,5 %). Le recul de la mortalité dans l'Aisne et le Nord se situe dans la moyenne régionale (respectivement -4,8 % et -5,1 %).

Figure 2 : Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

### Ensemble des décès (1) du 1er janvier au 31 août

	Année 2023	Année 2022	Année 2019	Évolution entre 2022 et 2023 (en%)	Évolution entre 2019 et 2023 (en%)
Aisne	3655	3839	3713	-4,8	-1,6
Nord	15821	16677	15609	-5,1	1,4
Oise	4283	4350	4061	-1,5	5,5
Pas-de-Calais	9471	10083	9347	-6,1	1,3
Somme	4157	4308	4261	-3,5	-2,7
Hauts-de-France	37387	39257	36991	-4,8	1,1
France métropolitaine	408477	432864	400568	-5,6	2

Source : Insee à partir des données d'état civil définitives 2019 et 2022 et provisoires 2023

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

### Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français. Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'une semaine au maximum. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

### Suivi des décès

L'Insee diffuse à un rythme mensuel, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données et ceci depuis la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès.**

Les séries de décès publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne. Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

### Suivi des naissances

À partir du RNIPP, l'Insee met à jour mensuellement le nombre de naissances en France métropolitaine (en remontant jusqu'à janvier 1946), France y compris DOM (en remontant à janvier 1994 et 2014 y compris Mayotte) et en région et par département depuis l'année 2021. Une présentation générale de la source État civil est accessible dans la rubrique « [Définitions, méthodes et qualité](#) » du site [insee.fr](#). Sont distinguées les naissances au lieu de résidence de la mère, statistiques dites « domiciliées », des naissances au lieu de naissance de l'enfant, statistiques dites « enregistrées ».

**Il est important de noter que les dernières données de décès ou de naissances sont provisoires et sont révisées à chaque nouvelle publication.**

### Pour en savoir plus

- [Insee : nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\) et nombre de naissances mensuel \(France,régions et départements\)](#)
- [Insee Hauts-de-France : précédents communiqués de presse sur le suivi des décès et des naissances](#)
- [Insee Hauts-de-France : « Bilan démographique 2022 : Le niveau des naissances au plus bas, celui des décès encore très haut en 2022 », Insee Flash Hauts-de-France n°149 du 06 avril 2023](#)
- [Insee Hauts-de-France : « La fécondité régionale diminue et rejoint le niveau métropolitain », Insee Flash n°125 du 28 septembre 2021](#)
- [Insee Hauts-de-France : « Les naissances chutent, la population baisse », Insee Flash n°100 du 2 juillet 2020](#)
- [Insee : « En 2022, des naissances au plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », Insee Focus n°307 du 28 septembre 2023](#)

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr